

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2006

1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. Bâtiments

- Réunion commission : compte rendu remis pour la prochaine réunion du conseil
 - Maison de retraite : réunion pour l'emplacement des cuves à gaz : tout ce qui a été demandé par la commission sera réalisé, y compris le système de bardage démontable ;
 - Salle des fêtes : le parquet a été repris au niveau des pieds de poteau. Il a été également poncé et huilé une nouvelle fois par le fournisseur.
 - Raccordement de la cheminée de ventilation réalisé par SOPREMA.
 - Changement des vitres a été pris en charge par CCMS
 - Garderie périscolaire : rideau monté pour la partie sommeil, modification du chauffage pour horloge en cours.
 - budget salle des fêtes :
 - Le bar et l'organigramme sont commandés
 - priorité des achats :
 - 1. rideau de fond de scène
 - 2. chaises
 - Presbytère : transfert de la terre et du jardin en cours par les employés communaux

b. Voirie

Travaux en cours :

- nettoyage des gouttières dans les bâtiments communaux
- mur mitoyen entre la salle et Mr GUINEFOLEAU : pour répondre à sa demande un rang de parpaings supplémentaires a été monté qui sera entièrement à la charge de Mr GUINEFOLEAU
- La commission propose les travaux de routes pour 2007 suivants :
 - impasse du Moulin : en attente
 - Route de la Guivre : à rajouter au programme
 - l'entrée de la maison de retraite devant les logements locatifs et la bibliothèque : à voir pour l'inauguration de la maison de retraite en septembre 2007 (prévoir un budget spécial pour ne pas « rogner » sur le programme route dans la campagne)
 - parking de la salle de gym : environ 35 places de stationnement voitures ; matérialisation de l'emplacement bus et 3 à 4 places pour poids lourds (ne pas oublier les places pour handicapés).
 - Solution peinture : 1160 €
 - Solution pavés résine : 2.350 €

La commission propose la solution peinture afin de se rendre compte si le plan est satisfaisant si tel n'était pas le cas, il serait alors possible de modifier. Le conseil est d'accord. Faire des plans de l'ensemble des parkings (salle des fêtes, salle de théâtre)

- Demandes diverses pour rebouchage des trous dans les chemins ;
- faire une réunion commune (voirie + bâtiments) pour le parking de la salle des fêtes.

c. Vie scolaire

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de la mission nutrition afin de réaliser le bilan annuel des denrées alimentaires et ainsi connaître les lots qui dépassent le seuil de 4.000 € dans l'année. Une consultation de fournisseurs de viande fraîche aura lieu seulement pour le lot « boucherie » .

Paiement des factures de la cantine municipale : prélèvement automatique mensuel du coût de la facture ; le conseil décide la date du prélèvement : le 10 de chaque mois.

- visite de la DDJS à la garderie périscolaire : des remarques ont été formulées : une réponse écrite sera adressée à la DDJS sur les différents travaux réalisés suite à leur passage.
- Une réunion du comité de pilotage a eu lieu : une demande d'ouverture du CLSH tous les jours de vacances a été formulée. Il reste le problème des écoles, qui n'ont pas les mêmes vacances, à régler. Ce calendrier des vacances engendre des incidences diverses sur le fonctionnement des services périscolaires.
- Conseil des jeunes : a répondu négativement pour l'organisation du concours de babyfoot au téléthon et propose de vendre des scoubidoues qu'ils réaliseront eux-mêmes. Ils sont en recherche pour un thème du mur à peindre en face le restaurant scolaire ; Toujours d'actualité : une soirée disco et un jumelage avec un pays étranger.
- 35 participants à la lecture à voix haute avec dégustation des produits régionaux. Remerciements aux fournisseurs. Clôture par un spectacle.
- Relais assistante maternelle : un stagiaire de l'IREO fait une étude pour que les 3 communes se regroupent (Chiché, Faye l'Abbesse et Boismé).

d. Vie associative

Mme GOURDON donne le Bilan de l'exposition « TTC 2006 » :

Les personnes qui ont participé n'ont pas été satisfaites pour la majorité d'entre elles, elles se sentaient isolées, déçues par les commerçants qui n'ont pas visité les exposants. L'expérience des deux manifestations en même temps ne semble pas satisfaire les exposants 2006.

Mme GOURDON et Mr MERCERON échangent leurs différents quant à la préparation de T.T.C. 2006

Mr le maire, pour reprendre les propos de Mme GOURDON, conclut en demandant s'il s'agit du ressort d'un conseil municipal d'organiser une telle manifestation ? Ou plutôt d'un ressort associatif avec un soutien logistique et financier de la commune ? Il faudra réfléchir à une meilleure formule car il a été souhaité qu'il y ait une autre édition en 2008. L'expérience de cette année ne sera pas renouvelée car en 2007 les commerçants utiliseront toutes les salles.

Mr MERCERON se définit clairement candidat pour la réorganisation de TTC ainsi que Mme VERGNAUD. Sauf s'il y a une association qui souhaite l'organiser.

Mr MARY souhaite que « TTC » continue et se renouvelle.

- En ce qui concerne le jumelage avec CHICHEE : ce jumelage n'intéresse que très peu de familles de la commune. Est-ce que sous un tissu associatif, cette animation va perdurer ? A suivre.
- Demande de 4 associations de St Loup sur Thouet pour l'organisation de plusieurs bals à CHICHE. Après avoir pris contact avec le Club de l'Amitié, il semblerait que les bals pourraient avoir lieu dans la grande salle les mêmes jours que le Club.
- Entretien de la salle de gym : un courrier a été envoyé pour solliciter les utilisateurs 3 fois par an pour le nettoyage de la salle.

e. Communication

- ChIC n° 11 paru : aucune remarque.
- site internet : Difficultés pour trouver la meilleure formule pour actualiser les informations.
- Maisons fleuries : remise des bons d'achat à valoir dans les commerces de Chiché pour tous les lauréats.
- La commune de CHICHE a obtenu le 3ème prix départemental des communes fleuries dans la catégorie des 1000 à 2500 habitants : 300 € de prix et un livre sur les graminées.
- Création de la C.L.I.S. : Commission Locale d'Informations et de Surveillance du centre d'exploitation des Déchets sur la commune d'Amailoux. Le maire rappelle les noms des membres de cette commission et précise que la délibération qui nommait les membres de cette commission (Mrs CHATAIGNER, titulaire et Mr MARY, suppléant) a été envoyée au Préfet en octobre 2006.
- Un courrier de Mr RAOUL Jean-Pierre nous informe de l'installation de son entreprise sur la commune de BOISME : EURL RAOUL TP AGRI
- Demande de Mme GAUFFRETEAU pour ouvrir son commerce les 24 et 31 décembre. Avis favorable du conseil.
- Maison médicale : le délai de réflexion s'est expiré le 15 novembre : seul le Dr GABIROT est d'accord pour participer à ce projet. Ce projet ne sera donc pas poursuivi.

4. P.L.U.

Une réunion a eu lieu la semaine dernière avec Ouest Aménagement.

Poursuite de la procédure de mise en place du P.L.U..

1. Ouverture de l'enquête publique du 9 janvier au 9 février 2007.
2. Nomination d'un commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif : Mr HEDIN qui sera chargé de recueillir toutes personnes intéressées par le P.L.U. et tenir des permanences suivantes :
 - a. le mardi 9 janvier 2007 de 9 h 00 à 12 h 00
 - b. le mercredi 17 janvier 2007 de 14 h 00 à 17 h 00
 - c. le samedi 27 janvier 2007 de 9 h 00 à 12 h 00
 - d. le jeudi 1^{er} février 2007 de 14 h 00 à 17 h 00
 - e. le vendredi 9 février 2007 de 13 h 30 à 16 h 30

Une réunion publique est prévue le 4 janvier 2007 à 19 h 30 à la salle des fêtes

5. APPEL D'OFFRES POUR LA CANTINE : LOT BOUCHERIE

L'approvisionnement à la cantine pour les denrées alimentaires concernant la viande fraîche est supérieur à 4.000 € annuel. Il y a donc obligation de lancer une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Le dossier de consultation et le cahier des charges sont disponibles en mairie sur simple demande écrite des fournisseurs intéressés. Réponse avant le 19 décembre 2006.

6. LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR L'AMENAGEMENT ET LA SECURITE DU BOURG

Etude de la D.D.E. : analyse des enjeux et pré diagnostic. Il convient de recruter un cabinet d'études.

Un premier programme interviendrait en 2007 pour la rue du stade et la route de Clessé notamment. Les sorties des écoles devraient être intégrées dans ce programme.
Le conseil donne tous pouvoirs au maire pour le lancement de l'appel à candidature en collaboration avec les services de la DDE. Un cahier des charges sera rédigé préalablement.

7. EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU STADE

Terminer cette rue jusqu'au futur rond point de la salle de sports. Etude du SIEDS sur les coûts : prévision : coût total : 100.975 € HT.

Reste à la charge pour la commune 67.000 € y compris le remplacement des lampadaires, mais sans compter les réseaux eaux pluviales et usées.

Le conseil donne son accord pour ce projet.

8. LE PINIER II : PLANIFICATION DES TRAVAUX

Le maire fait le point de la situation : le dossier de demande d'autorisation de lotir est prêt. Doit-on lancer ce lotissement dès maintenant ou bien attendre ?

Les demandes sont plus faibles, des parcelles en lotissements privés sont disponibles.

Le maire rappelle que le coût de cet investissement n'est pas négligeable. Les autres investissements communaux sont à considérer. Il faut maîtriser le développement de la commune. Par ailleurs, des terrains ont été achetés pour la création de lotissements, il faut aussi les utiliser. Le vœu du maire est avant tout de ne pas augmenter le taux d'endettement par habitant qui a été jusqu'à maintenant correctement maîtrisé.

9. PARKING DE LA SALLE DE SPORTS : AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE

Coût des travaux estimés passe de 246.000 € à 296.000 € aujourd'hui suite à des demandes de modifications par le maître d'ouvrage. D'où l'augmentation des honoraires de l'architecte : montant de l'avenant 6.336 € TTC. Le conseil accepte.

10. SANITAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE : LANCEMENT DU MARCHE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Considérant l'estimation des travaux, le conseil décide de lancer une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée. Le dossier de consultation des entreprises ainsi que les plans sont à retirer à la mairie. Réponse avant le 15 janvier 2007.

11. RESEAU D'EAU PLUVIALE RUE DU CAMP : LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES

Construction d'un réseau d'eau pluviale situé le long du Village retraite, rue du Camp.

Lancement de la consultation des entreprises sous forme de marché à procédure adaptée.

12. TRANSPORT EN COMMUN : DEVIS POUR LE PERMIS

Mme MOULIN est d'accord pour passer ce permis en remplacement de Mme MORTEAU et de Mr MINOZA pendant leurs congés.

13. MODIFICATION DU PRIX DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Rappel du tarif pour location de la grande salle pour les lotos aux associations extérieures : 100 € en 2006.

Pour 2007, le conseil décide 200 € pour les lotos et 100 € pour les concours de belote à compter du 1er janvier 2007.

Il faudra également revoir le prix de location de la cuisine pour les concours de belote (35 €).

14. CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIELS

En raison de la suppression de la maintenance pour le logiciel « assainissement » la cotisation passe de 403 € en 2007 pour 457 € en 2006.

15. SUPPRESSION DE LA REGIE DE LA CANTINE MUNICIPALE AU 1er JANVIER 2007

A la suite du contrôle réalisé par le receveur municipal sur les différentes régies de la commune, il a été constaté un mauvais fonctionnement de la régie de la cantine municipale (non remise des reçus au fur et à mesure des paiements, interdiction de percevoir des espèces, etc...). Le problème se réglera de lui-même à compter du 1^{er} janvier 2007 puisque le prélèvement automatique est mis en place. La régie n'a donc plus lieu d'exister à compter de ce jour. Ainsi les familles qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique devront régler leur cantine directement au Trésor Public à Bressuire.

16. PROGRAMME IDEAL 79

Réunion au SVL avec le SMITED, la CAN, le Pays du Bocage a eu lieu avec pour ordre du jour : la réduction des déchets. Des exemples ont été donnés : compost communal, récupération des monstres, etc...

Mr MERCERON rappelle que la prévention des déchets par la réduction à la source relève de l'utopie : « Stop pub » sur les boîtes aux lettres, boire de l'eau du robinet, compostage, faire réparer les appareils électroménagers. Autant de résolutions qui ne sont pas faciles à mettre en place dans une société de consommation comme la nôtre.

17. DIAGNOSTIC DES OUVRAGES D'ART SUR LA COMMUNE

La DDE a réalisé un diagnostic sur les ouvrages d'art de la commune. Un seul pont n'est pas intercommunal : le vieux pont. Tous sont limitrophes. Programmer une réunion pour étudier l'ensemble des travaux.

18. DEMANDES DE SUBVENTION

1. CHICHE HUMANITAIRE POUR LE TELETHON

Prise en charge d'une partie du repas : 200 € : accord du conseil

2. Pour une nouvelle association « PETITS DADAS ET GROS MIROS »

Le but : proposer des activités liées à l'art aux enfants et aux adultes de la commune de CHICHE. Demande pour une subvention de départ. Le conseil propose 200 € (le maire s'abstient). Accord du conseil.
